

GLOSSAIRE

➤ Quelques sigles liés à la loi du 11 février 2005

ASH Adaptation et scolarisation des élèves handicapés (antérieurement AIS)

MDPH Maison départementale des personnes handicapées

EPE Equipe pluridisciplinaire d'évaluation

CDAPH commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

ESS équipe de suivi de la scolarisation

ER enseignant référent

PPS projet personnalisé de scolarisation

PAI projet d'accueil individualisé

➤ Des dispositifs d'intégration

En primaire	Dans le secondaire	Type de handicap
Classe d'intégration scolaire : CLIS	unité pédagogique d'intégration : UPI	
CLIS 1	UPI 1	Pour enfants présentant des troubles importants des fonctions cognitives (TIFC) : retard mental, troubles psychiques graves, troubles des apprentissages, troubles du comportement....
CLIS 2	UPI 2	Handicap auditif
CLIS 3	UPI 3	Handicap visuel
CLIS 4	UPI 4	Handicap moteur

AVS i ou **AVS Co** Auxiliaire de vie scolaire individuel ou collectif

➤ Des partenaires

CMP : Centre Médico-Psychologique

CMPP : Centre Médico- Psycho Pédagogique

IME : Institut Médico-Educatif

IMPRO Institut Médico-Professionnel

ITEP : Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

SESSAD : Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile

➤ La formation

CAPA-SH pour les enseignants du primaire, certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés, et les élèves en situation de handicap

2 CA-SH , pour les enseignants du second degré : certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves handicapés

INSHEA institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (antérieurement CNEFEI à Suresnes)